

# PS – Vaccination des enfants 5-11 ans

Type de campagne : nationale

**Thématique : Information / Accompagnement**

**Sous-thématique : Accompagnement PS**

Type de destinataires : PS

## → Descriptif

Cette action vise à donner aux médecins généralistes et aux pédiatres des informations concernant la vaccination des enfants 5-11 ans

## → Objectifs

Donner aux médecins généralistes et aux pédiatres des informations concernant la vaccination des enfants 5-11 ans

## → Canaux recommandés



Email

**Qualification** : Notification Invitation

## → Ciblage

Médecins généralistes  
Pédiatres

## → Date d'envoi

Ponctuelle : 24/02

## → Critères d'évaluation

- rapports OGC : taux d'ouverture des emails, taux de clics

Email

Objet : Covid 19 : Vaccination des enfants 5-11 ans

L'Assurance Maladie vous informe

Le message ne s'affiche pas correctement ? [Cliquez ici](#)



amelipro

Chère consoeur, cher confrère,

Les études et les avis des autorités scientifiques convergent en faveur d'une vaccination contre le Covid 19 de tous les enfants à partir de 5 ans. Plus particulièrement, **la vaccination des enfants atteints de pathologies à risque présente un intérêt sanitaire majeur.**

La nécessité de vacciner les enfants porteurs de pathologies chroniques a été recommandée par la Haute Autorité de Santé dès [le 25 novembre 2021](#), puis élargie à l'ensemble des 5-11 ans [le 22 décembre 2021](#).

La vaccination présente en effet un réel bénéfice pour limiter les formes graves chez les enfants et ainsi prévenir les hospitalisations. Elle permet également de réduire les risques de conséquences à long terme, et notamment le développement de formes de "Covid-prolongé".

Malgré les risques accrus des enfants présentant des facteurs de risques, leur couverture vaccinale demeure insuffisante. C'est pourquoi, il est important que vous puissiez éclairer les familles sur les risques encourus par leurs enfants, notamment par ceux présentant des pathologies, ainsi que sur le bénéfice à la vaccination.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter cette [brochure d'information à destination des parents](#) et retrouver des éléments concernant la vaccination des enfants sur [ameli.fr](#)

Concrètement, la vaccination des enfants de 5 à 11 ans s'effectue avec la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech, qui est trois fois moins dosée que la forme adulte du vaccin. Les enfants de 5 à 11 ans doivent recevoir deux doses de vaccins à 3 semaines d'intervalle.

Par ailleurs, si vous êtes « médecin traitant », vous avez accès sur ameli pro à la liste de votre patientèle éligible à la vaccination (Rubrique « Patientèle Médecin Traitant, Objet « VACCINATION COVID », Bouton « Demande liste de mes patients »).

Cette liste évolue et comprend désormais les mineurs, y compris les enfants de 5 à 11 ans. Vous pouvez, en utilisant les filtres qui vous sont proposés, sélectionner les populations à risque, dont les enfants présentant des pathologies.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre action de conseil auprès des familles, qui seule permettra d'améliorer la couverture vaccinale de ces enfants.

Bien à vous,

Dr Dominique Martin

Médecin-conseil national de l'Assurance Maladie

Rendez-vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) l'Assurance Maladie en ligne

Il est de ne pas répondre à cet e-mail adressé automatiquement. Pour vous assurer de recevoir nos emails, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse assurance-maladie@infr.ameli.fr à votre carnet

**Liens email** : Le 25 novembre 2021 → [https://www.has-sante.fr/icms/p\\_3302381/fr/avis-n-2021-0084/ac/sespev-du-25-novembre-2021-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-des-enfants-de-5-a-11-ans-a-risque-de-formes-severes-de-covid-19-ou-appartenant-a-l-entourage-des-personnes-immunodeprimees](https://www.has-sante.fr/icms/p_3302381/fr/avis-n-2021-0084/ac/sespev-du-25-novembre-2021-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-des-enfants-de-5-a-11-ans-a-risque-de-formes-severes-de-covid-19-ou-appartenant-a-l-entourage-des-personnes-immunodeprimees)

Le 22 décembre 2021 → [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent-\\_vaccination\\_enfants\\_de\\_5\\_a\\_11\\_ans.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent-_vaccination_enfants_de_5_a_11_ans.pdf)

**Liens encart** : cette brochure d'information à destination des parents → <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-particulier/la-vaccination-des-enfants>

Ameli.fr → <https://www.ameli.fr/assure/actualites/ouverture-de-la-vaccination-contre-le-covid-19-tous-les-enfants-partir-de-5-ans-mode-d-emploi>